

Economie | Lacq-Pau-Tarbes: 1er territoire d'industrie signé en Nouvelle-Aquitaine



Ce 15 juillet à la Mairie de Pau, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion territoriale et Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances ont signé avec les acteurs politiques et industriels de Béarn et Bigorre, le contrat scellant la mise en oeuvre du dispositif "Territoire d'industrie" sur le territoire inter-départemental et inter-régional de "Lacq-Pau-Tarbes". Un contrat contenant 29 fiches actions devant générer plus de 150 M€ d'investissement dans les 3 ans. Objectif du dispositif: la "réindustrialisation" du territoire grâce à ce portefeuille de "projets industriels d'avenir".

En près de 115 pages, ce sont 29 actions qui sont envisagées pour redonner du souffle à l'industrie du Béarn et de la Bigorre. Le contrat de territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes signé lundi à Pau, le 5ème du genre sur un total de 141 au niveau national, est ainsi, « le plus fourni et celui qui va le plus loin en termes non seulement d'ambitions et mais d'ambitions concrètes », a assuré Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances. Des mots très appréciés par François Bayrou, président de la Communauté d'agglomération de Pau et président de séance du jour, soulignant quant à lui « l'événement » que représente cette signature commune et "rare" du Béarn et de la Bigorre autour d'un même projet. « Vu de loin, nous sommes une terre rurale avec des paysages superbes. Mais la vérité c'est que nous sommes une terre de grandes aventures industrielles, et que l'Etat le reconnaisse est révélateur » a-t-il également insisté.

En effet, les géosciences aux nouveaux systèmes énergétiques, en passant par la chimie fine, les matériaux, l'aéronautique, ou encore l'agroalimentaire sont au coeur du contrat signé ce lundi. Un secteur industriel vaste qui compte 2400 entreprises et 380 000 salariés sur le Bassin de l'Adour. Révéler, développer et rendre plus attractive cette industrie aux nombreuses facettes de chaque côté de la frontière départementale, telle est bien l'ambition de ce dispositif des Territoires d'industrie.

166 M d'euros d'investissement

Un dispositif dont la secrétaire d'Etat a rappelé qu'il marque un « changement de méthode » puisque le portefeuille d'actions qu'il contient a été conçu sur les territoires en fonction des enjeux et besoins identifiés par les industriels et élus locaux et régionaux, et reste désormais porté par un binôme industriel et élu local. En vérité, au

regard de la dimension inter-régionale du territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes (qui regroupe par ailleurs 500 communes et 10 intercommunalités), ce sont deux binômes de pilotage qui sont mis en place pour l'animation et la mise en œuvre du projet. Côté Pays de Béarn, François Bayrou en est le référent élu, et Dominique Morkly (PDG de Terega), le référent industriel.

Au niveau national l'accompagnement de l'Etat à la réalisation en actions concrètes des projets portés par ce dispositif est de 1,36 Mds €, ainsi que de la mise à disposition de moyens administratifs. Au niveau Béarn-Bigorre, les 29 actions identifiées dans le contrat représentent 166 M€ d'investissement... Si la part de l'Etat devrait intervenir au fur et à mesure des réalisations, aucune estimation n'a pour l'heure été livrée, laissant planer une certaine méfiance, si ce n'est inquiétude dans l'esprit des acteurs locaux, tant industriels que politiques. Chacun a en effet pris soin de rappeler aux représentants du Gouvernement, la nécessité, au delà des félicitations et encouragements oraux, d'une participation « sonnante et trébuchante » de l'Etat, selon l'expression de François Bayrou, pour permettre l'impulsion et la mise en œuvre réelle de ces projets.

"Travailler ensemble pour développer les industries dans les territoires"

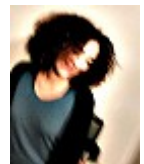
Une défiance également portée par Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine. Un président par ailleurs piqué, à l'heure des discours, qu'aucun avant lui, n'ait pensé à rappeler que sur le plan opérationnel, au regard de sa compétence économique, « c'est bien la Région qui est censée opérer ! ». Et d'ajouter, d'abord à l'intention de Jacqueline Gourault, « on verra à l'aune de chaque dossier la part que mettra l'Etat... », puis des acteurs locaux : « dans l'état, il y a des actions qui coûtent un peu cher ». Mais, une fois les pendules remises à l'heure, Alain Rousset l'assure, « la Région prendra toute sa part » dans le dispositif, revenant volontiers sur l'histoire et « le potentiel industriel » de ce territoire, « où l'engagement des hommes et des femmes à travailler ensemble est singulier », estime-t-il un brin admiratif.

Quant à la Ministre de la Cohésion territoriale qui rappelle que ces contrats « Territoire d'industrie » démontrent « qu'il y a un avenir pour la production industrielle », elle confirme que « c'est à la région d'assumer », tout en soulignant être « intimement convaincue que l'Etat, les collectivités territoriales, et les entreprises doivent travailler ensemble pour développer les industries dans les territoires ». Et de confirmer à Alain Rousset que « l'Etat tiendra son rôle dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage ».

Des projets concrets

Enfin, de façon plus concrète, Dominique Morkly a présenté un des projets présent dans le contrat et porté par l'entreprise qu'il dirige, Terega : IMPULSE 2025. L'idée est de développer un système intelligent permettant d'optimiser l'interaction entre l'ensemble des vecteurs énergétiques et émission de CO2 à l'échelle d'un site et de son écosystème, puis à piloter la performance de système en temps réel.

Côté Bigorre, le référent industriel Marc Mespalou (responsable RH Daher) a quant à lui mis en avant « le projet de création d'un hub industriel autour de la maintenance aéronautique et de l'e-aéronautique (avion du futur) » avec la création d'un espace de coworking, d'une volière à drone, ou encore d'une bourse à l'innovation dans le but d'attirer et d'implanter sur le territoire des start-ups sur ces deux domaines de compétence. Autres types de projets contenus dans le dispositif tant côté béarnais que bigourdan, l'accompagnement à la transformation ou à la requalification des friches industrielles.



Solène Méric

Credit Photo : Aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 17/07/2019
[Url de cet article](#)